



La CFDT demande de meilleures garanties !

ASPARTAM

Depuis l'annonce en mars de la création de ce modèle économique de trains « low-cost », la CFDT n'a cessé d'apporter son analyse et ses propositions sur ce dossier. Notre abstention lors du vote en CCE alors que l'ensemble des autres OS ont voté contre, a permis de légitimer un dialogue social constructif, avec pour socle de travail imposé par la CFDT, l'utilisation exclusive de cheminots de l'EPIC sans création de filiale.

La CFDT considère que le recours systématique au refus du dialogue et de la concertation n'a pas démontré aujourd'hui son efficacité, faute de résultats probants.

Pour autant, il n'est pas question de cautionner tout et n'importe quoi comme le laissent entendre cer-

tains. La CFDT agit en tant qu'organisation syndicale responsable soucieuse de trouver, à chaque fois que cela est possible, une solution concertée qui amène une véritable plus-value aux cheminots concernés, tout en s'assurant que les intérêts collectifs ne soient pas remis en cause.

Dans le dossier Aspartam, la CFDT réaffirme qu'en aucun cas elle ne donnera un chèque en blanc à la Direction et continuera à combattre les effets néfastes pour les agents et à en dénoncer les dangers.

Depuis la genèse de ce dossier, de nombreuses réunions ont eu lieu à l'issue desquelles la CFDT a fait bouger de nombreux taquets et s'en félicite. Pour autant, il reste encore trop d'interrogations sans réponse à ce jour !

Aspartam, une sucrerie au goût amer ???

Le modèle économique du projet repose sur l'utilisation de 4 rames dédiées au produit, sans possibilité de recourir à d'autres matériels en cas d'aléas.

La CFDT juge cette option extrêmement risquée car il y a fort à parier qu'il sera impossible de respecter le plan

de transport prévu, avec à la clé des risques de tension entre les agents de train, d'escalades et les voyageurs.

Pour les agents des trains : la CFDT dénonce les conséquences de la suppression de charge TGV inter-secteur qui entraîne une baisse de charge importante sur les ECT concernés, avec une diminution de lignes de roulements et la dégradation du parcours professionnel des ASCT.

La CFDT se félicite d'avoir obtenu en DCI la suppression du projet de coupure à bord des trains ainsi que l'abandon de création d'une résidence sans RHR à Marne la Vallée.

En effet, sur les premiers projets de roulements il n'était prévu aucun RHR, actuellement nous en sommes à 46 RHR sur 52 semaines, comme pour les ASCT de Lyon St-Ex. (sensiblement la moyenne nationale sur le réseau trains).

La CFDT dénonce avec fermeté, l'application dé-

tournée d'une notion de service de bout en bout (Art.20 RH 0077), pas adaptée, ni prévue pour des cas autres que ceux situés dans la circulaire d'application RH0677.

La CFDT persiste à penser que d'autres montages sont possibles tout en considérant que cela nécessitera un effectif supplémentaire d'ASCT.

Avec la CFDT, obtenons satisfaction sur d'autres points revendicatifs !

- Maintien de la prime de langue et possibilité aux ASCT d'avoir des formations.
- Compensation financière conséquente pour valoriser les journées prévues au sol.
- Fin de l'utilisation à outrance des taxis.
- Nouvelle définition du périmètre CHSCT/DP.
- Prise en charge des transports collectifs et parking.
- Garantie sur le retour dans l'Etablissement et l'UO d'origine pour les volontaires (Parisiens, et Rhône-Alpes).
- Des précisions sur l'aide à la descente occasionnelle des sacs poubelles à Marne la Vallée, bien que la CFDT soit opposée à cette mission. Nous demandons un cadrage précis, car entre deux entreprises distinctes le lien de subordination n'existe pas, donc qui donne l'ordre à qui ?
- Etc ...



INFORMATION



TGV low cost, TGV Eco ...

La CFDT demande de meilleures garanties !

La CFDT ne veut pas des cheminots à bas coût !

ASPARTAM

Pour les agents du centre d'appel de Valence (CRAD) : la CFDT déplore les nombreuses zones d'ombres qui persistent. Elle rappelle son attachement à une très bonne cohésion d'équipe qui sera gage de réussite pour ce plateau d'appels. La CFDT a bien conscience dans ce dossier que ce projet permet de sauver des emplois sur la région avec le maintien du centre d'appel de Drôme Ardèche. La CFDT n'acceptera aucune baisse de rémunération pour les agents, la GIPEC doit rester au moins égale à son niveau actuel.

Pour les agents d'escale : la CFDT a réaffirmé son attachement à un haut niveau de sûreté et exige que l'arrivée de nouvelles missions soit accompagnée par des créations d'emplois.

Pour les agents du matériel : la CFDT a fait des propositions de montée en compétence avec à la clé des requalifications de postes. Dans ces métiers où la qualification est insuffisamment rémunérée, l'entreprise doit reconnaître la technicité de ces agents et pas seulement

par un saupoudrage de primes exceptionnelles. Comme aux ateliers de Bischheim, assujettis à des challenges sur la qualité et les délais.

Sur le Technicentre de Lyon, la CFDT rappelle son inquiétude sur le modèle de production, l'augmentation des manœuvres, ..., qui peuvent provoquer des accidents du travail, augmenter la

pression sur les techniciens, et de fait la pénibilité.

Pour les agents de conduite :

- Que le volume global d'emploi créé (4 Equivalents Temps Plein) soit réinjecté sur ETRA (Établissement Traction Rhône-Alpes).
- Des précisions sur le port de la tenue dédiée au produit, sur la prise de parole (annonces à bord), ces sujets sont toujours en débat.
- La CFDT exige que les conséquences sur les éventuelles pertes de charges soient intégralement compensées.

Aspartam, avec la CFDT, pas de blabla, des résultats et on continue le combat !!!

Pour la CFDT, il est hors de question de jouer la politique de la chaise vide sur ce dossier, et encore moins d'avoir une opposition de façade tout en négociant en catimini.

La CFDT refuse les réponses d'un autre âge, les dénigrements stériles ou le vide revendicatif !

La CFDT a le courage de participer à l'élaboration d'un modèle économique fragile au sein de l'EPIC SNCF et cela sans préjuger de notre capacité à obtenir le meilleur résultat possible.

Nous continuerons dans l'intérêt des agents de porter leurs revendications et c'est à l'heure de la fin des négociations que la CFDT jugera ce projet !

La CFDT, dans la continuité du processus de négociation, vient de déposer une DCI à la Direction Voyages, afin d'obtenir plus d'avancées pour l'ensemble des agents.



Cfdt
Fête
Cheminots

INFORMATION



consultez les tracts sur le site: www.cfdtcheminots.org